

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 25 septembre 2019

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) s'est réunie le mercredi 25 septembre 2019 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

- Extension d'un ensemble commercial par l'extension du magasin INTERMARCHÉ (+ 1 432,70 m²), l'extension de la cordonnerie (+ 33,49 m²) et la création des magasins DARTY (496 m²), Espace Culturel (452 m²) et Déstockage de marchandises (134 m²) pour atteindre 9 742,00 m² de surface totale de vente, ainsi que l'extension du drive d'une capacité actuelle et future de 3 pistes et d'une emprise au sol future de 203 m², sis 9 avenue du Général de Gaulle à SAINT-AMAND-MONTROND (18200).

Déposée par : **Société IMMO MOUSQUETAIRES**, sise 584 rue des Chardonnerets, ZA La Touche / La Poutardière à ANAIS (16560), représentant la **société FONCIÈRE CHABRIÈRES**, sise 24 rue Auguste Chabrières à PARIS (75015).

Surface de vente demandée : **2 548,19 m²**.

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à l'unanimité à la demande d'autorisation par :

➤ **10 avis favorables**

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher